



INFO CONCURRENTS & PILOTES

Paris, mardi 20 septembre 2011

Cher(s) Concurrent(s) et Pilote(s),
Cher(s) Amis,



Les Championnats de France KZ125 et KZ125Gentleman se dérouleront le 30 Septembre et les 1^{ers} et 2 Octobre prochains sur la piste de Salbris et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.
Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

Licence pilote

Ces Championnats de France seront ouvert à tout pilote détenteur :

- de la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCKK » en cours de validité pour 2011,
- d'une licence Internationale B ou C de karting Pilote Concurrent Conducteur en cours de validité pour 2011.



Un pilote participant, la même saison, à :

- plus de deux épreuves des Grands Prix Open FFSA
 - à 1 ou plusieurs épreuves du Championnat d'Europe, du Monde CIK, Coupe du Monde CIK (hors Championnat du Monde M18 et Championnat d'Europe Superkart)
 - et/ou inscrit dans un Championnat National d'une autre Nation,
- ne pourra aucunement prétendre à une qualification pour participer aux Championnats de France KZ125.



Licence tuteur

Pour les pilotes mineurs, ils devront se présenter au contrôle administratif accompagnés du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir une délégation de pouvoir (formulaire à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif.



Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce qu'il soit de nationalité française ou étrangère.



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 40€ pour la journée, à régler sur place auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 8h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 14h00, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit du mercredi au jeudi.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement au n° de fax ou à l'adresse email qui figure sur ce formulaire.

Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.





Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif (MOTOR-HOME FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR, si le pilote est mineur.

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs.

Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons d'essence et des bons de pneumatiques.

Essence

Le carburant qui vous est proposé sera de marque et type suivant : PANTA.

Le carburant est conditionné en tonnelets de 25 litres et pendant la manifestation le carburant sera stocké en parc fermé.

Le tonnelet sera vendu 110.63€ TTC.

Jeudi de 14h00 à 18h00 au camion PANTA

Vendredi de 7h30 à 9h00 au camion PANTA

Nous vous demandons de respecter ces horaires.

Pneumatiques

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

DUNLOP de type SL6 pour les slicks

Un pneu avant : 42.28€ TTC

Un pneu arrière : 47.39€ TTC

DUNLOP de type KT13 pour les pluies

Un pneu avant : 47.10€ TTC

Un pneu arrière : 48.20€ TTC

NOUVEAU

Afin de minimiser votre attente pour l'achat des bons de pneumatiques sur la piste, vous pouvez désormais effectuer cette opération par le site Internet de vente en ligne ORECA :

<http://www.oreca-store.com/pneus-karting-nationale-dunlop.html>

Les bons de pneus vous seront remis lors du contrôle administratif.

Toutefois, pour les concurrents n'ayant pas acheté leurs bons de pneumatiques sur le site Internet, vous aurez toujours la possibilité de les acheter sur place auprès du représentant de la société ORECA par chèque, carte bancaire ou en espèce, pendant les tranches horaires suivantes :

Jeudi de 14h00 à 19h00 au camion ORECA

Vendredi de 7h30 à 9h00 au camion ORECA

Technique

Prévoir les points de plombage moteur suivant document ci-joint.





Chronométrage

Nous vous rappelons que les pilotes doivent être propriétaires de leur transpondeur. Dans le cas contraire, vous pouvez vous en procurer auprès de la Société VOLA 37 Avenue de St Martin 74190 PASSY Tél. 04.50.47.57.20. www.vola.fr

Pour les pilotes inscrits sur une épreuve et qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité de le louer sur place au prix de 20€ TTC contre une caution de 300€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite. Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation karting 2011, page 139 ou sur la page Internet de la FFSA <http://www.ffsa.org/telctdc.php?id=2833&cat=docffsa> . Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la première séance d'essais libres du vendredi.

Identification

Nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation karting 2011, page 106.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques de numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.

Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : 15€ par nuit et par emplacement.

Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette épreuve.

Paddock

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de **6kg à poudre polyvalente ABC (un extincteur par pilote)** prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé. **Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.**

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous l'auvent de la structure, visible et accessible.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et **de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.**

Nous vous rappelons que la nuit, le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.

Environnement

Vous devrez **obligatoirement** protéger le sol des structures par une bâche étanche.

Les fûts d'essence vides devront être rapportés au camion du pétrolier.

Les pneumatiques usagés devront être rapportés au camion du fabricant.





Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.

Motor-home FFSA

Le motor-home FFSA est VOTRE espace.

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Salbris, nous vous transmettons, cher(e) pilote, nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

